PRÉVENTION DES DÉCHETS

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Bureau VERT'ueux

Module de sensibilisation

Chaque jour au bureau, un salarié utilise du papier et des consommables (encres, fournitures…), consomme de l'énergie à travers l'utilisation du matériel informatique et produit des déchets. Tout cela a un impact environnemental mais aussi économique pour l'entreprise ! Ces impacts peuvent être réduits en adoptant par tous au quotidien de petits gestes simples.

C'est pourquoi votre CCI propose un module interactif en ligne sur l'éco-responsabilité au bureau.

POUR QUI ?

Ce module s'adresse à **toute structure** ayant une « **activité de bureau** ».

Par exemple : banque, assurance, siège social, collectivité, établissement public, partie administrative d'industrie…

LES OBJECTIFS

Sensibiliser les salariés pour **développer un comportement éco-responsable au bureau** — et plus largement dans leur quotidien — afin de réduire les impacts environnementaux en :

- Favorisant les **achats responsables**
- **Réduisant les déchets**
- Valorisant mieux les déchets
- Optimisant les **consommations énergétiques**
- Diminuant les **consommations d'eau**

LE CONTENU

- 5 thématiques retraçant une journée type au bureau sont abordées dans ce module interactif : le transport, le matériel informatique et électronique, l'utilisation du numérique, les consommables et l'alimentation

- Le module peut être parcouru en plusieurs fois et l'utilisateur pourra reprendre à l'endroit où il s'est arrêté
- La CCI vous communiquera les **statistiques de consultations du module** par vos salariés

PERF' PROGRAMME ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL FÉDÉRATEUR

- Chaque thématique comprend des chiffres clés, des définitions, des éco-gestes à pratiquer au quotidien, des outils, des sites utiles… Les thématiques sont toutes construites sur le même modèle : après quelques pages d'informations illustrées et un quiz, l'utilisateur arrive sur un plateau animé où il peut cliquer sur les pastilles pour découvrir les éco-gestes qui se cachent derrière

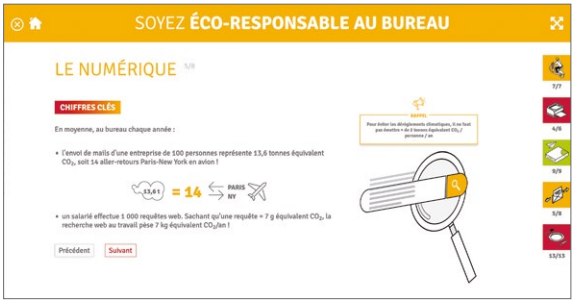

LES PRÉREQUIS ET MODALITÉS

- Pour un fonctionnement optimal du module, il est nécessaire d'avoir un navigateur à jour (Edge, Chrome, Firefox, Opera ou Safari) et un écran d'ordinateur avec une résolution d'au moins L 1 200 x H 800 pixels (en plein écran). Le module n'est pas conçu pour être parcouru sur tablette ou smartphone.

- Pour accéder au module en ligne, chaque salarié devra créer un compte sur le site internet : environnement.bfc.cci.fr

LE COÛT EN 2022

- Le coût s'entend par site (un seul SIRET)
- **Tarifs valables uniquement jusqu'au 31 décembre 2022 grâce aux aides de l'ADEME et de la Région**
- Coût pour 1 an d'accès au module :
  - 0 – 19 salariés : 200 € HT + 20 € HT/salarié
  - 20 – 49 salariés : 700 € HT
  - 50 à 249 salariés : 1 200 € HT
  - 250 salariés et + : 1 900 € HT
- Possibilité de prolonger l'accès au module :
  - 6 mois de + : 200 € HT
  - 12 mois de + : 350 € HT

VOTRE CONTACT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Élodie Roppé
Tél. 03 86 60 61 53
e.roppe@nievre.cci.fr

environnement.bfc.cci.fr

CCI BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

PERF' PROGRAMME ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL FÉDÉRATEUR

Un programme financé par l'ADEME et la Région Bourgogne-Franche-Comté et déployé par les CCI de Bourgogne Franche-Comté

MOBILISONS LES ÉNERGIES & PRÉSERVONS VOS RESSOURCES